

# STATEMENT DISCOURS

MINISTER  
FOR  
EXTERNAL  
RELATIONS.

MINISTRE  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURES.

VERIFIER AU MOMENT  
DE L'ALLOCATION



85/54

ALLOCATION DE L'HONORABLE  
JAMES KELLEHER, MINISTRE DU  
COMMERCE EXTERIEUR, DEVANT  
LES CONSEILS DES HOMMES  
D'AFFAIRES CANADA-COREE ET  
COREE-CANADA

VANCOUVER

LE 3 OCTOBRE 1985

Monsieur le Président Koo,  
Monsieur le Président Howe,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Distingués membres des Conseils des hommes d'affaires  
Corée-Canada et Canada-Corée:

J'ai grand plaisir à me trouver ici aujourd'hui, à neuf mois et à 5 000 milles de notre dernière rencontre. Beaucoup de choses sont survenues depuis, et j'aimerais partager avec vous quelques réflexions sur l'orientation de notre relation économique, sur la meilleure compréhension que nous avons de nos aspirations et objectifs mutuels, sur le monde des affaires en Corée et au Canada et, de façon plus précise, sur la contribution importante que vous, ici présents, pouvez apporter à la réalisation de ces objectifs.

À ceux d'entre vous qui ont traversé le Pacifique pour se trouver ici, je souhaite tout particulièrement la bienvenue. Octobre est un mois splendide pour les Canadiens. Dans l'Est du pays, nous avons toute la gamme et tout l'éclat des couleurs automnales, ce que je suppose vous pourriez appeler notre version d'un coucher de soleil sous les tropiques. Ici dans l'Ouest, bien sûr, Vancouver montre toujours sa beauté, et le pittoresque de la région vaut bien la peine d'être exploré. J'espère que vous aurez l'occasion de visiter un peu les environs avant de retourner chez vous.

Vous savez probablement que le mois d'octobre est aussi le Mois canadien de l'exportation. Ce qui en fait "notre" mois. Il est donc certainement des plus approprié que je le lance ici sur la côte Ouest avec une activité impliquant la Corée, l'un de nos partenaires commerciaux les plus dynamiques dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Vous êtes maintenant au fait de l'initiative commerciale que le Canada engage avec les États-Unis. Puisque les trois quarts de nos exportations sont actuellement acheminés vers les États-Unis, nous considérons naturellement cette initiative comme ayant une certaine importance pour nous. Mais permettez-moi d'être parfaitement clair sur une chose. Rien de ce que nous faisons avec notre voisin du Sud ne nous détournera de quelque façon que ce soit de nos efforts commerciaux dans toute autre région du monde.

J'irai encore plus loin. Mon gouvernement lance actuellement une grande initiative commerciale dans la région de l'Asie et du Pacifique. Pour le présent exercice, nous avons décidé d'engager 6,5 millions \$ supplémentaires pour grossir notre représentation commerciale dans les pays en bordure du Pacifique. Nous ouvrons à Osaka un consulat général qui sera fortement axé sur le commerce et sur

l'acquisition de technologies. Nous envoyons quatre autres délégués commerciaux en Chine, et nous ouvrirons un consulat à Shanghai avant la fin de l'année. Nous avons aussi commencé à préparer une vingtaine de projets spéciaux pour toute la région de l'Asie et du Pacifique, et nous nous penchons sur les mérites de plusieurs autres, dont certains en Corée.

Je n'ai pas à vous dire que, dans la région en bordure du Pacifique, la Corée joue un rôle central dans notre stratégie de promotion des exportations.

Nos statistiques du commerce reflètent l'importance que nous attachons à la Corée. Pour les neuf premiers mois de cette année, nos échanges bilatéraux se sont accrus de 23 % par rapport à l'an dernier. Ce qui est bien mieux que nos résultats respectifs à l'égard du reste du monde. En fait, si la récente tendance de croissance se maintient, le Canada et la Corée pourraient devenir l'un pour l'autre le quatrième partenaire commercial en importance d'ici 1990.

Si nous répartissons un peu mieux les données et que nous nous concentrons sur les exportations coréennes, les résultats deviennent encore plus remarquables. Les ventes globales de la Corée ont diminué de 4 % pendant le premier semestre. Par ailleurs, ses exportations au Canada ont progressé de 30 % - stimulées sans aucun doute par la ruée des Canadiens sur les voitures Pony. Dans les neuf premiers mois de l'année, la Corée a vendu les deux tiers de ses voitures particulières au Canada. C'est là une réalisation impressionnante sur notre marché, et nous vous en félicitons.

Mais je ne peux prétendre en être terriblement surpris. Je crois que vous savez que la Corée a été ma première escale lorsque j'ai effectué mon premier voyage en Asie à titre de ministre du Commerce extérieur. C'était en février, mais mes impressions sont encore bien nettes. Permettez-moi de les partager avec vous.

Avant d'entreprendre le voyage, on m'avait dit que la Corée avait une économie jeune et dynamique. Même là, j'ai été surpris par la vigueur, le dynamisme et la détermination de ses gens d'affaires. J'ai été impressionné par le niveau d'engagement du peuple coréen, par la qualité et la diversité de la production industrielle de la Corée, et certainement par le fort niveau de productivité et d'automatisation de l'économie coréenne.

Et, malgré les signes montrant que la Corée du Sud est toujours menacée par le Nord, j'ai été surtout frappé par la vivacité, la force de caractère et la détermination de sa population.

On me dit que certains d'entre vous participent pour la quatrième fois à la réunion du Conseil. Vous savez tous les progrès que nous avons réalisés depuis la première réunion, et je dois en attribuer pleinement le mérite aux présidents et membres du Conseil. Sans votre dévouement et votre énergie remarquables, nous n'aurions certainement pas fait tant de chemin. Notre ordre du jour n'a jamais été aussi englobant, ce qui reflète les liens qui ont été tissés entre nos deux pays et qui débordent la structure traditionnelle de nos ventes. L'annonce récemment faite par Hyundai Motors de construire une usine de montage au Canada en est l'exemple le plus évident, mais nos relations s'appuient également sur d'autres éléments.

Je suis très heureux de noter que le gouvernement coréen a adopté l'an dernier un certain nombre de mesures visant à ouvrir son marché aux investisseurs étrangers. Les récentes révisions au Foreign Capital Inducement Act ont été particulièrement bien reçues parce qu'elles prévoient de nouveaux stimulants et avantages fiscaux à l'investissement. Je ne peux que me réjouir de la réduction des complexités administratives et de l'introduction d'un système d'approbation automatique.

Permettez-moi de mentionner certaines des possibilités que le Canada offre aux investisseurs coréens. Vous savez tous que nous avons abandonné notre Agence d'examen de l'investissement étranger et que nous l'avons remplacée par Investissement Canada. Le mandat de la nouvelle Agence est d'attirer les nouveaux investissements plutôt que de les décourager. Les possibilités sont grandes, et comprennent aussi bien l'accueil de candidats entrepreneurs que la coproduction et les investissements des sociétés. Il est évident que les investissements des sociétés peuvent servir diverses fins stratégiques: la simple acquisition de capital social, la garantie d'approvisionnements à long terme en matières premières ou le développement d'une entreprise qui veut ainsi se tailler des débouchés extérieurs. Nous encourageons tous ces types d'investissements.

La coopération industrielle est vraiment un élément important de notre stratégie de promotion des exportations en Corée, et je suis très heureux qu'elle ait fait l'objet de l'entente que mon collègue Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle régionale, a récemment signée avec le gouvernement coréen. Je sais très bien quel degré d'industrialisation et d'automatisation la Corée a atteint ces dernières années, et je suis convaincu que l'Accord de coopération industrielle et économique dont il est question dans l'entente sera d'une grande importance pour nos deux pays. On peut s'attendre à ce que la future

croissance de nos relations soit de plus en plus tributaire de l'expansion de nos liens en matière de technologie et d'industrialisation.

On me dit que, par exemple dans le secteur de l'électronique et de l'électricité, les États-Unis et le Japon comptent ensemble pour 90 % des investissements étrangers et des accords de licence en Corée. Jusqu'à ce jour, les entreprises canadiennes n'ont pas investi en Corée dans ce secteur, mais six transferts de technologie ont été réalisés par le biais d'accords de licence. J'espère que ce secteur sera considéré comme prioritaire dans le contexte de l'Accord de coopération industrielle et économique. Nos techniques de pointe et notre compétitivité dans cette région peuvent contribuer grandement à votre propre développement industriel.

La conclusion de l'Accord de coopération industrielle et économique signifie que le Canada et la Corée consacreront plus de ressources pour appuyer les efforts du secteur privé visant l'établissement de ces liens. Mais ce cadre de coopération sera sans valeur si les entreprises canadiennes et coréennes ne sont pas déterminées à en tirer avantage.

Le temps est maintenant venu. La Corée est pressée de diversifier son économie en faveur des productions de pointe et des produits destinés à l'exportation. Permettez-moi donc d'inviter les entreprises canadiennes à faire un effort sur ce marché qui prendra bientôt de l'expansion.

Une autre possibilité excitante est la coopération pour la construction de réacteurs nucléaires en pays tiers. La possibilité devrait devenir de plus en plus prometteuse alors que nous prenons ensemble de l'expérience à collaborer à l'aménagement d'autres unités Wolsung en Corée.

J'aimerais mentionner à nos invités coréens qu'il existe une autre clé du succès de nos relations, et c'est celle de l'équilibrage de nos échanges. Je leur demande d'en discuter chez eux avec les autorités gouvernementales appropriées.

Le déséquilibre actuel a pris des proportions qui ne peuvent plus se justifier par l'argument voulant qu'il y aura inévitablement équilibrage sur le plus long terme.

Dans nos discussions de l'an dernier, les Coréens avaient réclamé le maintien des tarifs de préférence générale applicables à leurs exportations de voitures, ainsi qu'un meilleur accès sur le marché canadien pour leurs

chaussures et leurs vêtements. La demande touchant les automobiles a été acceptée. La question des chaussures est sérieusement étudiée. Et, en ce qui concerne les textiles et les vêtements, tout ce que je peux vous dire c'est que les considérations internationales auront une grande importance dans notre décision.

L'an dernier, les Canadiens avaient réclamé un meilleur accès pour les produits canadiens. Nous attendons toujours des résultats.

En toute franchise, il deviendra de plus en plus difficile d'envisager favorablement d'autres demandes commerciales de la Corée tant que nous ne serons pas encouragés par de nouvelles percées dans certains des secteurs que nous tentons si fort de pénétrer - des secteurs dans lesquels nous sommes incidemment entièrement confiants de pouvoir livrer concurrence.

Permettez-moi de mentionner certains points précis. La Corée applique actuellement un droit de 20 % sur nos exportations de bois d'oeuvre résineux, bien que ses ressources forestières soient minces et qu'elle ait une sérieuse pénurie de logements. Elle impose un tarif de 40 % sur nos graines de canola, et interdit ouvertement les importations d'huile de canola. Dans les faits, elle interdit également l'importation de luzerne déshydratée, élément qui a prouvé sa valeur nutritive dans les aliments pour animaux, malgré un manque général de fourrages locaux. Pour le Canada, la pénétration de ces marchés et l'exploitation des débouchés qui s'offrent à nombre de nos articles manufacturés sont essentielles pour redresser l'équilibre de nos échanges et pour relever le pourcentage des produits à valeur ajoutée dans nos exportations vers la Corée.

Sur la question de l'accès aux marchés, je suis heureux de noter que la Corée n'a pas tardé à appuyer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. Pour que ces nouvelles négociations soient couronnées de succès, elles doivent recevoir l'entière participation de nouveaux pays industriels comme la Corée. Ces pays, à ce qu'il me semble, doivent accepter d'assumer les obligations et responsabilités prévues à l'Accord général en échange d'un meilleur accès aux marchés.

Mon sous-ministre adjoint à la politique économique et commerciale, M. Reid Morden, dirigera une délégation qui se rendra à Séoul au début de novembre pour discuter de nos préparatifs pour la prochaine série de négociations. Étant donné l'importance que nos deux pays attachent à leurs échanges réciproques avec les États-Unis et le Japon, je pense que nous pourrons trouver beaucoup de points en commun.

En fin de compte, le bilan de l'année dernière est fort positif. Mais il l'a peut-être surtout été dans le secteur de l'automobile, bien qu'il y ait évidemment eu d'autres gains. Mais il incombe à nous tous ici rassemblés - et je m'inclue moi aussi au nom du gouvernement canadien - d'utiliser ces entretiens et nos rencontres des mois à venir pour nous attaquer aux questions qui intéressent grandement nos deux pays. En tant que bons amis et que bons voisins de part et d'autre du Pacifique, nous pouvons difficilement faire moins.

Je vous remercie.